



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-38196>

Département(s) de publication : **24, 16, 17, 19, 33, 46, 47, 87**

Annonce n° **26-38196**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-34420

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Dordogne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22240001200019

Ville : PERIGUEUX

Code postal : 24019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 24, 16, 17, 19, 33, 46, 47, 87

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAITRISE D'oeUVRE POUR LA MISE EN CONFORMITE DES ASCENSEURS DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX ET DE REMPLACEMENT DE L'ASCENSEUR DU BATIMENT D DE LA CITE SCOLAIRE BERTRAN DE BORN A PERIGUEUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la mission de maîtrise d'oeuvre pour la mise en conformité des ascenseurs des bâtiments départementaux et le remplacement d'un ascenseur de la cité scolaire Bertran de Born à Périgueux. L'opération consiste en une réhabilitation de bâtiment existant. Il s'agit d'une mission de base avec VISA, diagnostic et esquisse. Le délai d'exécution prévisionnel des missions de maîtrise d'oeuvre est de 24 mois (période de garantie de parfait achèvement comprise)

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Valeur environnementale : 10% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Sont exigées les qualifications 0302 et 1405. Ces qualifications sont obligatoires. De plus, la qualification 1905 est souhaitée. , lire Qualifications éducatives et professionnelles

pertinentes : Est exigée la qualification 1501 (obligatoire). Les qualifications 0302, 1905 et 1405 sont non obligatoires mais constituent un plus

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2026